

BOURG-EN-BRESSE JUSTICE

Affaire Loreen : des aveux à la barre

Dix ans après, le conducteur fautif, identifié après une dénonciation anonyme, a avoué. Condamné, il a été incarcéré.

Il a quitté la salle d'audience tête basse, les poignets menottés, entre deux policiers. À l'issue d'un procès de plus de cinq heures, marqué par un nouveau revirement, I... 38 ans, a été condamné, hier mercredi, par le tribunal correctionnel de Bourg-en-Bresse, à une peine de cinq ans de prison dont deux avec sursis, assortie d'une annulation de son permis de conduire, avec interdiction de le repasser pendant trois ans.

L'aboutissement d'un dossier hors-norme, la traque effrénée d'un chauffard meurtrier, responsable de la mort de Loreen Verguet, 6 ans, renversée par une petite voiture grise devant le centre équestre de ses parents il y a dix ans, le 18 mai 2008, à Courmangoux. Outre les frais de justice, le prévenu, déclaré coupable, devra rembourser le fonds de garantie des victimes à hauteur de 84 000 €. Surtout, conformément au mandat de dépôt prononcé à la barre, à la demande du parquet, il a été incarcéré directement à sa sortie du palais de justice.

Un peu plus tôt, sans jamais trouver les mots justes pour exprimer un quelconque sentiment, il avait fini par craquer, après avoir été soumis au feu nourri des questions de la pré-

sidente Françoise Lai, puis de l'avocat des parties civiles M^e Jacques Frémion, enfin du procureur Aurélien Bailly-Salins. C'est ce dernier, s'appuyant sur les premiers aveux du prévenu en garde à vue, qui allait trouver la clé.

Et si sa rétractation trois mois après des aveux circonstanciés, associée aux éléments du dossier, les témoignages, l'expertise technique, l'envoyait tout droit en prison ? Seule une reconnaissance des faits à la barre pouvait peut-être lui laisser espérer une sanction plus clémente...

Contradictions

Confronté à ses contradictions, ses déclarations changeantes, ce rétroviseur cassé par un camion-poubelles imaginaire, ce prétendu accident en partant en intervention comme sapeur-pompier volontaire, alors qu'il n'était plus pompier depuis deux ans, le père de famille identifié après une dénonciation anonyme en février 2013 a semblé soudain douter, hésiter, vaciller. Puis est tombée la question décisive, du ministère public. Aurélien Bailly-Salins : « Bon, alors, vous l'avez percutée, cette petite fille ? »

I... « Oui. » Il était 15 h 15. Après plus de dix ans d'investigations, d'auditions, de non-lieux, de tergiversations, de faux espoirs et de rebondissements, l'affaire Loreen venait enfin de basculer définitivement. Vers la vérité.

Vincent LANIER



■ Chrystèle et Jean-François Verguet, les parents de Loreen, à leur sortie de la salle d'audience, au palais de justice de Bourg-en-Bresse. Photo Vincent LANIER

« J'ai fait comme si ça ne s'était pas passé »

Des amis, des proches de la famille Verguet, des habitants du Revermont, la maire de Courmangoux Mireille Mornay, des intervenants de l'Association d'aide aux victimes, des gendarmes ayant enquêté sur le dossier il y a dix ans, une centaine de personnes s'étaient serrées dans la salle des assises du palais de justice de Bourg-en-Bresse, hier mercredi. Pour entendre le suspect nier pendant plus d'une heure, avant le revirement.

Ce 18 mai 2008, après avoir changé ses plaquettes de freins, il testait sa voiture, sur cette petite route. Il n'avait pas senti le choc, vu juste « une ombre », puis deux petites jambes à terre dans le rétroviseur. Il avait paniqué. « Sur le coup je peux comprendre, mais on ne

panique pas pendant quatre, huit ou dix ans », a tonné M^e Frémion, l'avocat des parents de Loreen, dignes dans leur souffrance. « J'avais l'intention de vous dire que vous êtes un lâche et un menteur. Maintenant je suis partagée entre la colère et la pitié », a asséné Chrystèle Verguet, la mère de Loreen, au chauffard meurtrier de sa fille.

Comment ce père de famille aura pu se taire tout ce temps et vivre avec ce poids ? « C'est pas que je l'ai mis de côté mais de temps en temps, je n'y pensais plus. J'ai fait comme si ça ne s'était pas passé. » Son avocat M^e Thomas Fourrey, l'a mieux exprimé : « Il a laissé la souffrance aux autres, il a laissé les ténèbres à la famille Verguet, pour continuer à avancer. »

BOURG-EN-BRESSE ÉDUCATION

Le voyage mémoriel fait toujours réfléchir



■ Au Struthof, le jeune Théo Bonfils a été porte-drapeau. Photo Josette BESSET

Vingt-neuf jeunes de 15 à 18 ans, dont 16 lauréats du concours de la Déportation étaient de retour, mardi soir, du 54^e voyage mémoriel sur les hauts lieux du souvenir, organisé par l'Union fédérale

des anciens combattants de l'Ain. Ils ont été très émus par le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, par la nécropole nationale de Sigolsheim et par le Vieil Armand (Hart-

mannswillerkopf), l'un des quatre monuments nationaux de la Première Guerre mondiale. À Struthof, un hommage a été rendu à Gaëtan Vidiani, chef de l'armée secrète de la Loire.

OYONNAX

Braquage chez Marie Blachère : un mineur interpellé

L'interpellation a eu lieu dans la foulée du braquage de la boulangerie Marie Blachère, route de la Forge, mardi matin. Un témoin aurait reconnu l'un des trois individus aux visages cachés par des cagoules. Le mineur, résidant dans le secteur, a été interpellé par les policiers. À l'issue de sa garde à vue, il a été présenté au procureur, hier mercredi et mis en examen pour vol à main armée. Il a été placé en détention provisoire. L'enquête se poursuit. Deux individus sont toujours dans la nature.

CONFRANÇON/A40

Six blessés légers dans un accident

Un accident a eu lieu hier mercredi, vers 9 heures, sur l'A40 dans le sens Genève-Mâcon, à hauteur de Confrançon entre une voiture et un poids lourd. Il a fait six blessés légers, qui ont été transportés à l'hôpital pour examen.